

Société Titulaire d'un Office Notarial
 24 rue de Quimper - BP 33
 29460 DAOULAS
 Téléphone 02-98-25-80-07
 Télécopie 02 98 25 89 73 (fax)
 Parking Mairie

NOTAIRES ASSOCIÉS

Bureau annexe permanent :
 Rue de la Grève - BP 4
 29580 LE FAOU
 Téléphone 02-98-81-91-09
 Télécopie 02 98 81 05 85 (fax)

Pour ce dossier s'adresser à :
Me DESMIERS
 BP 33 - 29460 DAOULAS
 tél. 02.98.25.80.07

ATTESTATION

Références à rappeler :
JLS - CGIS
Vente CI PERCIER
MI SA
 -
 V. Réf.

JE SOUSSIGNE, Maître DESMIERS, notaire à DAOULAS, atteste qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 24 juin 1999,

La **COMPAGNIE IMMOBILIERE PERCIER SNC**, Société en Nom Collectif au capital de 2.550.000,00F, ayant son siège social au 10-12 rue Général Foy à 75008 PARIS ; Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B.332.947.373 (SIREN 332.947.373.00038)

A VENDU A : SNC DES MAISONS INDIVIDUELLES NORD, Société en Nom Collectif au capital de 13.704.900F ; Ayant son siège social au 26 rue Denis Papin à 59650 VILLENEUVE D'ASQ ; Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Roubaix-Tourcoing sous le numéro B.421.282.211 (Numéro SIREN 421.282.211.00018)

L'IMMEUBLE ci-après désigné :

Commune de WIZERNES (Pas de Calais)
Lieudit "Le Grand Chemin" - 2 rue de l'Europe

Une propriété comprenant :

- Maison d'exposition sur sous sol à usage professionnel comprenant :
 * bureau-accueil, séjour, hall, 4 chambres sur deux niveaux,
- Terrain

Le tout figurant au cadastre à la section AH sous le numéro 218 pour une contenance de onze ares et soixante dix centiares (11a70ca)

Ledit terrain compris dans le secteur artisanal de la Zone d'Aménagement Concerté dite de "la large patte", créée par délibération du Conseil du district, en date du 27 Mars 1990

Moyennant le prix principal de :
 "HORS TAXE" d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE FRANCS 1.150.000,00F
 Outre TVA de DEUX CENT TRENTE SIX MILLE NEUF CENTS FRANCS 236.900,00F
 Soit TTC de UN MILLION TROIS CENT QUATRE VINGT SIX MILLE
NEUF CENTS FRANCS 1.386.900,00F

Payable le 9 juillet 1999.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.
 A DAOULAS, le 24 juin 1999.